



COMPTE RENDU CVS 1^{ER} DECEMBRE 2022

1- LISTE DES PRESENTS ET DES EXCUSES.

Présents : Mmes BAILLY, et HAMDI-BENREBAI représentantes des parents, Mme BARBIER, représentante des personnels, Mme MANSOUR, représentante du personnel du collège médico-soignant ; Mr NEYRA, représentant de l'Association S69 ; Mr GRIMAUULT, Représentant de la Mairie de Civrieux, , Mr RAMAGE, Directeur. Ethan BOUZIN BALLY, Léo GHIRARDELL, Kaïs DIACONO, Représentants des enfants.

Excusés : Mme MAURY, représentante des personnels, Mme MACIAS Coordinatrice pédagogique, Ruben MARESCHAL représentant des enfants.

2- INSTALLATION DU NOUVEAU CVS ET ELECTION DU PRESIDENT.

De nouvelles élections se sont déroulées tant pour le collège des représentants des familles que des personnels en septembre 2022. Les élections des représentants des personnels se font désormais conformément au décret N°2022-688 du 25/04/2022 applicable au 1^{er} janvier 2023, et instituant 2 collèges :

Un collège représentant les personnels

Un collège représentant l'équipe médico-soignante.

Par ailleurs le mandat de certains représentants des familles ont pris fin suite à la fin de la prise en charge de leurs enfants.

| Membres CVS avec voix délibératives | | | | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|--|---|--------------------------------------|
| | Collège Enfants | Collège Familles | Collège Professionnels | | Représentants S69 |
| Titulaires | Léo GHIRARDELLI Ethan BOUZIN-BALLY | Mme BALLY Mme HAMDI-BENREBAI | Collège médico-psy Fatima MANSOUR-REDON | Collège autres personnels Vivianne MAURY | Mme France LEGROS Mr Pierre NEYRA |
| Suppléants | Ruben MARESCHAL Kaïs DIACONO | Carence | Carence | Philippine BARBIER | |

Suite au résultats des élections il convient de procéder à l'élection de la Présidence du CVS dans le collège des représentants des familles.

Un tirage au sort est réalisé par Mr GRIMAULT entre les 2 représentantes des familles, Mme HAMDI-BENREBAI est ainsi désignée Présidente du CVS. Félicitations à elle.

3- APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU CVS

Suite à la réforme du CVS issu du décret du 25/04/2022, le règlement de fonctionnement du CVS doit être révisé et approuvé. Le Directeur remet à chaque participant le nouveau règlement avec les modifications qui apparaissent en rouge. Sont intégrés les éléments suivants :

- Participation du CVS à la politique de prévention de la maltraitance,
- Participation du CVS à la procédure d'évaluation,
- Le CVS peut être saisi de toute réclamation,
- Modification des collèges avec intégration d'un collège représentant les équipes médico soignantes,
- Présence possible en CVS d'un représentant de l'ARS et de la personne qualifiée.

Le nouveau règlement de fonctionnement est approuvé à l'unanimité.

4- POINT EFFECTIF ENFANTS ET PROFESSIONNELS

Le Directeur fait un point sur les effectifs des enfants sur le DITEP. Nous avons pu accueillir un nouvel enfant en octobre suite un désistement lors de la rentrée de septembre. Sur la partie ITEP nous sommes à effectif complet avec 42

| | Autorisation | Rél | Ecart |
|--------------|--------------|-----------|------------|
| Internat | 27 | 20 | -7 |
| Externat | 15 | 22 | 7 |
| Ambulatoire | 36 | 25 | -11 |
| Total | 78 | 67 | -11 |

enfants. En revanche la répartition entre les modalités nuit et jour sont un peu différentes de nos autorisations mais nous permet de bien répondre à la logique de dispositif et de proposer la

modalité la plus nécessaire et la plus appropriée à l'enfant. Ainsi depuis la rentrée de septembre 2 enfants ont déjà changé de modalités avec un passage de l'internat vers de l'externat pour mieux répondre à leur situation. Sur la partie SESSAD, nous sommes en deçà de notre effectif mais nous avons pu recruter une 3^{ème} éducatrice ce qui va nous permettre d'admettre de nouveaux enfants.

Au niveau des professionnels :

- Accueil de 2 nouveaux professionnels :
 - Chloé GAUCHERAND éducatrice internat groupe Castors (fin de période d'essai – poste de nouveau vacant)
 - Maëlle BENOIT GONIN éducatrice internat groupe Rieurs
- Accueil d'un nouvel enseignant sur l'UEE de Mionnay : Valentin
- Accueil d'une stagiaire psychologue : Ambre ALESSI
- Passage de Olivier MONTIEL éducateur à l'internat sur l'équipe d'externat les Hauts thentiques.
- Passage de Aurélia BRUCHON éducatrice à l'internat sur l'équipe ambulatoire (SESSAD)

5- POINT SUR L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Mme MACIAS HURTADO étant excusée, elle a malgré tout préparé un point sur les unités d'enseignement et nous la remercions.

L'ITEP accueille 42 élèves dont 11 inclusions (26%) avec les écoles partenaires et 2 scolarités partagées UEE/UEI. Malgré un début d'année instable au niveau des remplacements des enseignants, tout s'est stabilisé avec le soutien de l'inspection de Jassans. Mélanie Groslon reviendra autour du 6 mars, elle est remplacée par Valentin.

Suite à un arrêt longue maladie il n'y a pas d'enseignante référente, cependant, l'Inspection ASH autorise la coordinatrice pédagogique du DITEP à mener les ESS. Comme chaque année, la priorité sera donnée aux enfants « orientables », aux nouveaux arrivants et aux demande de prolongation.

Information sur les projets spécifiques : projet autour de la production d'écrit tout au long de l'année, en lien avec le projet de fonctionnement et la difficulté de nos élèves face à l'écrit. Un projet sur la deuxième partie de l'année sur une projection de la réhabilitation de la cour de récréation.

6- INFORMATION PLAN BLEU ET ECONOMIE D'ENERGIE

Le Directeur souhaite sensibiliser les membres du CVS sur les éventuelles difficultés à venir liées aux risques énergétiques et risques de coupures.

L'ARS a alerté l'établissement et les établissements médico-sociaux des risques pour cet hiver. Le DITEP a donc actualisé son plan bleu (plan de continuité d'activité) pour faire face à ces risques :

- Les constats : l'établissement n'est pas référencé par la Préfecture comme prioritaire pour une permanence électrique et/ou gaz. Nous risquons donc des coupures qui à ce jour sont estimées à 2H/ jour possible sur la tranche horaire 08H30-13H00 eou 18H00-20H00. Nous avons fait le point sur nos contrats de fourniture en énergie. Si nous avons un contrat bloqué pour le gaz jusqu'au 31/12/2023 notre opérateur n'est pas un opérateur historique ce qui peut induire un risqué de résiliation. En revanche pour l'électricité nous dépendons de RSE qui est la régie de service de la communauté de commune de Civrieux, cela nous permet de garantir la prestation.
- Les actions : au niveau des économies d'énergie, nous avons baisser la température de sortie de la chaudière et régler la température des locaux à 19° comme préconisé. Nous sommes également en train de changer les luminaires par des panneaux LED basse consommation. Nous lançons notre étude d'un DARDE (Diagnostic d'Analyse des Risques et de Défaillances Electriques) pour mieux connaitre les fragilités de nos installations et mieux y répondre. Nous avons procédé à l'inscription de l'établissement sur le site monecowatt.fr pour recevoir des mails d'alerte en amont de la coupure. Enfin, la mise à disposition de denrées permettant la realisation de repas froids si la coupure électrique se produit sur le temps de la cuisine (midi et soir)

A ce stade même il n'est pas exclu qu'en cas de difficultés répétées une prise en charge à distance soit aménagée avec fermeture de l'établissement.

7- CALENDRIER PREVISIONNEL

Information des membres du CVS sur la projection des jours d'ouverture et de fermeture du DITEP pour l'année 2023. Il ne s'agit encore que d'une projection des dates des vacances et rentrées du second semestre 2023 n'étant pas encore validées par l'Education Nationale. EN 2023 la rentrée des classes serait fixée au 04/09/2022 mais les enfants seraient accueillis dès le jeudi 24 août. Par ailleurs les dates des vacances de Noël seraient décalées entre le 23 décembre et le 08 janvier 2024. Cela va donc augmenter les jours de prises en charges sur l'année 2023 et sans doute un peu les réduire sur 2024 car d'habitude nous reprenons le 2 ou 3 janvier. En dehors de ces éléments pas de modification particulière sur le rythme et les jours d'ouverture de l'établissement qui reste ouvert la 1^{ère} semaine de chaque petite vacance scolaire. Le calendrier sera adressé aux familles.

8- CREATION D'UNE SALLE RESSOURCE

Le Directeur informe le CVS qu'à l'initiative de nous tuteurs référents, un projet de création d'une salle ressource et d'obtention du label « site qualifiant » permettant d'accueillir des stagiaires éducateurs est en cours sur l'établissement.

La création d'une salle ressource permettant d'accéder à une bibliothèque d'ouvrages et de documentation, accès informatique, salle de lecture et de consultation.

Cette salle sera installée au RDC du Château.

9- POINT TRAVAUX REALISES

Plusieurs travaux de rénovation ont été engagés sur l'établissement depuis le dernier CVS et notamment :

- La rénovation des locaux du SESSAD avec un changement des sols,
- La rénovation de la montée d'escalier
- La rénovation du bureau de la comptable et du Directeur suite à un dégât des eaux (travaux pris en charge intégralement par l'assurance)
- Rénovation de la pièce de vie du groupe des Hauts-thentiques par les éducateurs et les enfants eux-mêmes (merci à eux !) sur le temps d'une semaine éducative.
- Rénovation complète de la salle de joujouthèque.



10- EXERCICE INCENDIE

Le mardi 25 octobre 2022 l'internat de l'ITEP les Moineaux a procédé à un exercice d'évacuation nocturne avec la participation de 5 pompiers de Civrieux encadrés par Marielle Stival, cheffe de corps.

L'évacuation du bâtiment s'est faite en moins de 1 minute et 50 secondes.

L'ensemble de l'effectif serre file compris était au point de rassemblement à 2 minutes 50.

Ainsi à 20h03 un déclencheur manuel de l'internat est percuté. A 20h08 les sirènes se sont déclenchées et la cheffe de corps a appelé son équipe d'intervention.

A 20h14 ils étaient présents sur le site avec un véhicule léger et un poids lourd équipé d'une autopompe.

Ils ont procédé à leur manœuvre.

Le Directeur remercie chaleureusement les pompiers volontaires de la caserne de Civrieux pour cet exercice d'évacuation grandeur nature !



11- POINT COVID

A ce jour on constate une légère reprise des cas de Covid. Depuis 1 semaine 1 cas a été détecté 1 chez un professionnel.

Le protocole reste à ce stade le même. Si l'enfant est positif il doit s'isoler 7 jours (ou 5 jours si au 5^{ème} jour un nouveau test négatif est réalisé). Si l'enfant est cas contact, un courrier sera adressé à la famille à qui il sera demandé de réaliser un auto test à l'enfant (le courrier adressé à la famille intitulé « attestation de cas contact » permet de récupérer des auto test gratuitement en pharmacie). Nous comptons sur la réactivité de tous afin d'éviter la création d'un cluster qui engagerait une fermeture de l'établissement.

| Cas positif | Cas contact |
|---|--|
| Isolement entre 5 et 7 jours (5 jours si réalisation d'un auto test au 5^{ème} jour négatif) | - Test à J+2 à réalisé par la famille. |

12- QUESTIONS DIVERSES

Les représentants des parents n'ont pas de questions particulières.

Les représentants des enfants par l'intermédiaire de Kaïs, posent la question de l'aménagement extérieur du parc et notamment l'installation de jeux et/ou cabane. Le Directeur rappelle que le projet d'investissement des jeux extérieurs est prévu dans le plan pluriannuel d'investissement 2023. Un projet sera donc mené avec les enfants, les enseignantes et l'ensemble des professionnels pour choisir et installer dans un lieu sécurisé les nouveaux jeux extérieurs. Le CVS sera également consulté pour valider le projet.

Les représentants du personnel souhaitent également poser la question des repas sur l'établissement et les mesures qui existent autour de la question de l'équilibre nutritionnel. La Direction rappelle que cette question avait déjà été abordée lors d'un précédent CVS et il avait été indiqué que l'équilibre se faisait sur 15 jours entre les repas de midi et ceux du soir. Par ailleurs les grammages sont réglementés et a priori respectés par le personnel de cuisine. Mr GRIMAULT, représentant de la Mairie confirme que ces questions sont très règlementées et pas faciles à gérer, pour la cantine de l'école de la Commune se sont aussi des questions qui reviennent. Il confirme que l'équilibre se fait sur 20 repas. Il apparait également qu'une approche plus éducative doit être menée afin de veiller que les portions qui sont servies ou resservies aux enfants restent raisonnable. La Direction fera un point avec notre prestataire de fourniture de marchandise pour avoir une étude sur l'équilibre des menus sur une période et voir si une amélioration est possible.

FIN DU CVS.

PROCHAIN CVS DITEP : DATE A DEFINIR (PERIODE MARS 2023)